

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL  
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction de la Vie Locale  
Service des communes  
11275

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 13 DECEMBRE 2019  
SOUS LA PRÉSIDENTENCE DE MME MARTINE VASSAL  
RAPPORTEUR(S) : MME MARTINE VASSAL**

**OBJET : Aide à la gestion de l'eau - Année 2019 - 3ème répartition.**

---

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Le montant de l'autorisation de programme inscrite au budget départemental 2019 pour le dispositif Aide à la gestion de l'eau s'élève à 1 300 000 €

Deux répartitions de crédits ont été approuvées lors des Commissions permanentes des 5 avril et 20 septembre 2019 pour un montant global de subventions de 850 443 €

Le Conseil départemental a été saisi, au titre de ce dispositif, de différentes demandes de subventions départementales formulées pour 2019 par deux communes, un groupement de communes et un établissement public administratif des Bouches-du-Rhône, présentées en annexe 1.

Le montant total des subventions d'investissement sollicitées s'élève à 431 818 € sur une dépense subventionnable globale de 936 530 €HT, conformément au détail joint en annexe 1.

Telles sont les raisons qui m'incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

**Signé**  
**La Présidente du Conseil départemental**

Martine VASSAL